



## Règlement

### Article 1

- Les affiches devront être au format 40/60 cm (horizontale ou verticale). Les photos devront être au format 30/40 cm.
- Les affiches et les photos seront envoyées sous forme numérique (haute définition) au courriel suivant : [contact@mediris.fr](mailto:contact@mediris.fr)
- Les participants pourront s'ils le souhaitent transmettre leurs images sur papier (aux formats indiqués) à l'adresse suivante : **Médiris / 29, rue Félix Brun 69007 Lyon**
- Les affiches et photos peuvent être la création d'un artiste, d'un collectif, d'une école.
- Le concours est ouvert à tous.

### Article 2

- La date limite de réception est le **29 février 2012 minuit**.
- Les participants devront joindre à l'affiche une présentation de l'artiste ainsi que ses coordonnées (adresses postales, électroniques et téléphoniques).
- Un certificat indiquant qu'il s'agit d'une œuvre originale devra être joint à l'envoi.

### Article 3

- Les 50 affiches sélectionnées restent la propriété de leurs auteurs.

### Article 4

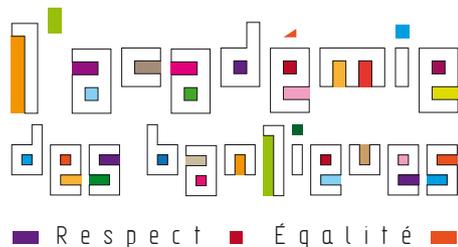
- Aucune des images présentées dans ce concours ne sera renvoyée.

### Article 5

- Les images pourront être exposés dans des lieux publics, présentées dans les publications et sur le site de l'Académie des banlieues, sans donner droit à rémunération. Pour toute autres utilisations un contact direct sera pris avec les auteurs des images.

*Le premier concours a donné lieu à une multitude d'expositions.*

*Les œuvres ont été présentées dans de nombreuses collectivités (Gennevilliers, Valenton, Bobigny, Allonnes, Saint-Ouen) dans des manifestations publiques et au cœur du prestigieux Salon d'Automne sur les Champs-Élysées.*



## Concours d'affiches et photographies 2011/12

### Thème : La banlieue au féminin

**L'Académie des banlieues** est une association de collectivités territoriales décidées à changer les idées reçues sur la banlieue et à travailler avec les acteurs de la banlieue mobilisés à titre individuel, professionnel ou associatif.

L'Académie des banlieues agit pour le respect et l'égalité.

Elle ouvre son deuxième concours national d'affiches ouverts à tous les graphistes, élèves d'écoles d'arts, artistes, photographes.

L'Académie des banlieues invite les participants au concours à s'exprimer par l'image et la photo sur leur vision de la banlieue au féminin.

50 affiches et 50 photos seront sélectionnées par un jury composé à part égal de membres de l'Académie des banlieues, de graphistes et de photographes.

Les œuvres seront présentées dans le cadre de 2 expositions (l'une photos, l'autre affiches) dans deux espaces culturels dédiés en banlieue.

### Le jury se réunira symboliquement **le 8 mars 2012**, *journee internationale des droits des femmes.*

Les affiches et les photos seront toutes présentées sur le site internet de l'Académie des banlieues et les internautes seront invités à les commenter.

Un catalogue préfacé par l'Académie sera édité reprenant toutes les images exposées. Un exemplaire sera remis à chaque participant.

Le jury retiendra deux images et deux photos. Le premier prix dans chacune des catégories sera doté de 500 euros.

Le deuxième prix dans chacune des catégories sera doté de 250 euros.

Si le Jury le décide il pourra décerner d'autres prix. Ces lauréats se verront remettre une lithographie originale signée au crayon par l'artiste Hervé Di Rosa.

Des collectivités membres de l'Académie pourront choisir pour leur propre carte de vœux une des images (affiche ou photo). L'artiste auteur de l'image sera rémunéré par la collectivité à hauteur de 500 euros.